



Paris, le 9 juin 2006

### Communiqué de presse

## **Droits de l'homme et situation du Barreau de Tunisie : condamnation unanime du barreau français**

Le bâtonnier Paul Albert IWEINS, Président du Conseil National des Barreaux,  
Le Bâtonnier Yves REPIQUET, Bâtonnier du Barreau de Paris,  
Le Bâtonnier Frank NATALI, Président de la Conférence des Bâtonniers de France,

Réunis à Fort de France (Martinique) à l'occasion du 62<sup>ème</sup> Congrès de la FNUJA présidé par Maître Alain GUIDI,

Expriment leur très grave préoccupation à l'égard de la dégradation de la situation de leurs confrères tunisiens face à un pouvoir autoritaire qui s'en prend à l'indépendance séculaire du Barreau tunisien,

Ils considèrent comme inacceptables les violences dont leurs confrères ont été victimes et la violation des locaux de l'Ordre,

Ils expriment leur totale solidarité avec le Barreau tunisien et son Conseil, en grève de la faim les 27 et 28 Mai.

Ils appellent les autorités tunisiennes à respecter l'indépendance du Barreau, principe fondamental de la démocratie, et les États de l'Union Européenne à user de leur influence en ce sens.

### Contacts presse :

#### **Barreau de Paris**

Axelle de Chaillé  
Tél. 01 44 32 49 39  
Port. 06 19 31 66 24

#### **Conseil National des Barreaux**

Caroline Pétillon  
Tél. 01 53 30 85 65  
Port. 06 89 45 47 65

#### **Conférence des Bâtonniers**

Françoise Louis  
Tél. 01 44 88 59 74  
Port. 06 08 28 08 28

#### **FNUJA**

Loïc Dusseau  
Tél. 01 56 79 10 00  
Port. 06 07 62 42 51